



# Urbanisme, services et mobilité en milieu rural :

## un espace-temps à réinventer

# « Tempus Loci »

Conférence interrégionale

Attert (B) - Centre européen Robert Schuman

## 24 novembre 2009

Une organisation de la **Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne**

et de l'association internationale **Ruralité-Environnement-Développement**

## Programme - 24 novembre 2009

8h45 Accueil

9h15 Ouverture des travaux

### Introduction

- Danièle Antoine, Administrateur délégué, Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (B)
- Patrice Collignon, Directeur, Association internationale Ruralité-Environnement-Développement (B)

### Réinventer l'urbanisme

- **L'écoquartier Saint-Jean-des-Jardins à Chalon-sur-Saône**  
*Un représentant de la Municipalité de Chalon-sur-Saône (F)*
- **Adaptabilité du concept de quartier durable au milieu rural**  
*Anne-Marie Veithen et Yves Demeuse, Géographes-urbanistes (B)*

### Réinventer les services

- **Initiatives wallonnes en faveur des services en zones rurales**  
*Nicolas Grégoire, Collaborateur en charge du Développement rural au sein du cabinet du Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine (B)*
- **Le bus multiservices de Marche-en-Famenne, un service de proximité ambulante**  
*Ana Aguirre, Administration communale de Marche-en-Famenne (B)*
- **La Maison des Services du Pays de Stenay, exemple d'un point multiservices français**  
*Daniel Guichard, Président de la Communauté de communes du Pays de Stenay, et Sabrina Champeaux, Responsable de la Maison des Services du Pays de Stenay (F)*

12h30-14h Pause

### Réinventer la mobilité

- **Un centre de services supracommunal en Rhénanie-Palatinat**  
*Jürgen Lehnigk-Emden, Vice-Directeur, Centre de services pour les zones rurales dans les régions Westerwald-Ostteifel (D)*
- **Genappe : une carte écomobilité en appui au développement urbain**  
*Daniel Burnotte, Administrateur délégué, Tr@me, Limont (B)*
- **Le défi de la mobilité dans des zones à faible densité de population : des réponses territoriales variées**  
*Daniel Ledent, Député provincial en charge de la mobilité, Province de Luxembourg (B)*
- **Le plan de mobilité de la commune semi-rurale de Mamer**  
*Gilles Roth, Député-Bourgmestre de Mamer (L)*
- **Les Rangs-vélos : sur le chemin des écoliers**  
*Frédéric Lombart, Administration communale de Perwez (B)*

### Clôture

- *Michel Dachelet, Conseiller, Représentant de Monsieur Philippe Henry, Ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité (B)*

16h30 Fin des travaux

Avec le soutien :  
du Ministre wallon de l'Environnement, de  
l'Aménagement du territoire et de la Mobilité



et la collaboration de:

- la Fondation rurale de Wallonie
- l'association ATEAR

# Tempus loci

Les zones rurales sont parties prenantes des défis planétaires du climat et de l'énergie : elles contribuent à y apporter des solutions, mais en subissent aussi les impacts et les contraintes.

En termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme, les réponses aux changements climatiques interpellent différemment les villes et les zones rurales. Dans les zones urbaines, l'urbanisme durable s'oriente aujourd'hui vers la reconstruction de la ville sur la ville et la mise en oeuvre d'écoquartiers. Quelle réponse les zones rurales peuvent-elles proposer en ce domaine ? L'écoquartier y est-il un concept à transposer de manière innovante ou à réinventer ?

La présence de services au public y sera, quoi qu'il en soit, une composante nécessaire, et cela dans le contexte d'une réduction inquiétante de l'offre suite à des logiques financières faisant fi de la cohésion territoriale. Les nouvelles technologies pourront-elles y remédier ?

La mobilité est un autre enjeu de la vie en zones rurales. Le défi y est considérable car les caractéristiques qui fondent la nature rurale d'un territoire, comme la moindre densification, en complexifient les réponses. De plus, notre société a imposé à nos expériences personnelles une mobilité considérable, parfois appréciée mais le plus souvent subie (trajets pendulaires, éloignement des services,...).

Dans une société à grande vitesse où le temps se compte, s'épargne et se rentabilise, comment repenser les services et la mobilité en s'inscrivant dans des logiques territoriales en phase avec les accords de Kyoto, et demain de Copenhague ?

Au côté du « *genius loci* » qui valorise l'âme du lieu, c'est le chantier du « *tempus loci* » qui est ouvert ici, à la recherche d'une vision spatio-temporelle amenée à croiser des enjeux aux rythmes asynchrones, allant du long terme du développement durable au quotidien socio-économique des habitants.

Ces thèmes seront au coeur de la dixième conférence interrégionale organisée par la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, en collaboration avec l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement.



## Informations pratiques

### Date

24 novembre 2009

### Lieu

Centre européen Robert Schuman  
Voie de la Liberté, 107  
B-6717 Attert (B)

### Date limite d'inscription

18 novembre

### Langue de travail

Français

### Informations

Ruralité-Environnement-Développement  
Rue des Potiers 304  
B-6717 Attert  
Tél.: +32.63.23.04.90  
Fax : +32.63.23.04.99  
Email : mathieu.fivet@ruraleurope.org

## Frais d'inscription

40 € (lunch compris) à verser  
en indiquant la référence «TEMPUS»  
au compte bancaire de R.E.D.  
ouvert auprès de l'agence Dexia, rue Pierre  
Curie, 26, B-4630 Soumagne :  
n°068-2159357-67  
ou  
IBAN: BE 93-0682-1593-5767  
Code BIC: GKCCBEBB

Le programme ainsi que le bulletin  
d'inscription de cette journée sont  
téléchargeables sur les sites :

[www.ruraleurope.org](http://www.ruraleurope.org)

[www.murla.be](http://www.murla.be)

## Plan d'accès



## La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne

a été créée par la Fondation Rurale de Wallonie en 1991. Agréée par le Gouvernement wallon depuis janvier 2004, elle mène des actions d'information et de sensibilisation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, par le biais de publications, d'expositions, de séminaires, d'expertises et de conseils aux communes et aux particuliers. Son territoire d'actions locales couvre 24 communes du centre et du sud de la Province du Luxembourg belge. Elle est également impliquée dans divers partenariats régionaux et interrégionaux.



## Ruralité Environnement Développement

Association internationale créée en 1980, R.E.D. revendique la mise en place d'une politique européenne spécifique de développement rural qui s'appuie sur la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement.

Ruralité et est présidente du Groupe Consultatif de Développement Rural de la Commission Européenne. Les actions de R.E.D. bénéficient du soutien de la Région wallonne et du Ministère de l'Environnement du Grand-Duché de Luxembourg.